

LE JOURNAL

LES ATELIERS

VAUGIRARD

DESSINER LA VILLE DE DEMAIN

N°2 | FÉVRIER 2017



Image non contractuelle



L'ÉVÈNEMENT

LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES S'ACCÉLÈRENT

Moins de six mois après le début des travaux préparatoires de la restructuration des Ateliers Vaugirard, la démolition des bâtiments de la première phase du projet débute.

En 2016, la RATP a réalisé l'essentiel des interventions nécessaires au maintien de l'activité de l'Atelier de Maintenance des Trains (AMT) de la ligne 12, pendant la durée des travaux. Cette étape constituait un prérequis aux travaux de terrassement du nord-ouest de la parcelle où seront construits le tout nouvel Atelier de Maintenance des Équipements (AME) ainsi que les trois premiers programmes de logements.

Pour l'heure, les travaux préparatoires ont permis de modifier le plan des voies ferrées en déposant trois d'entre elles au sud du site. Pour des raisons de sécurité nécessitant des coupures de l'alimentation électrique, certaines interventions se sont déroulées de nuit en semaine et le samedi.

Après ces mois de préparation du site, le chantier va désormais se déployer au nord de la parcelle. D'avril à novembre 2017, les différents bâtiments vont être successivement démontés et un tunnel de protection sera construit au-dessus des voies.



L'AMBITION

PENSER L'INTÉGRATION URBAINE ET INDUSTRIELLE DES LOGEMENTS

La RATP s'est engagée à relever un défi ambitieux : intégrer environ 440 nouveaux logements au cœur d'un quartier urbanisé et industrialisé. La cohabitation d'un atelier et de logements sociaux dans un même ensemble architectural illustre cette recherche de mixité.

La restructuration industrielle des Ateliers Vaugirard s'accompagne d'un important programme de valorisation immobilière. Situé au-dessus du futur Atelier de Maintenance des Équipements (AME) de la RATP, le premier ensemble immobilier comptera 104 logements sociaux. La réussite d'un tel programme repose sur la bonne intégration de ces deux structures.

Le concours architectural de l'AME, lancé par la RATP et la Ville de Paris, a été remporté

par l'agence Dominique Lyon Architectes. Pour les logements sociaux, c'est le projet du cabinet suisse Christ & Gantenbein qui a été sélectionné. Les infrastructures industrielles et immobilières sont imbriquées de manière harmonieuse alors que les deux programmes restent strictement étanches. L'installation de plots antivibratoires permet notamment d'amortir les transmissions acoustiques qui peuvent émaner de l'AME.

Pour faciliter l'intégration urbaine de ce nouvel ensemble, la hauteur du bâtiment a été alignée sur celle des immeubles haussmanniens situés rue Lecourbe. Les derniers étages ont également été réduits et organisés en gradins pour que l'ensemble soit moins imposant vu d'en-bas. Le bâtiment dispose, par ailleurs, d'un toit végétalisé visible des grands immeubles voisins de la rue de la Croix-Nivert.

Deux ensembles immobiliers seront également construits pour accueillir environ 50 logements privés au-dessus du socle de l'AME et environ 100 de l'autre côté de la nouvelle rue qui reliera l'impasse Villa Lecourbe à la rue Théodore Deck. Le choix des architectes n'est pas encore arrêté (voir page 4), mais consigne leur a été donnée de concevoir un espace accueillant au rez-de-chaussée des activités. Une halte-garderie de 30 berceaux complètera ainsi l'offre de la crèche située rue Théodore Deck.



LA VIE DU CHANTIER



TROIS QUESTIONS À FILIPE DA SILVA FRANJA, CHEF DE PROJET DES INFRASTRUCTURES DE MAINTENANCE FERROVIAIRES

Quel est votre rôle pendant les travaux préparatoires du chantier des Ateliers Vaugirard ?

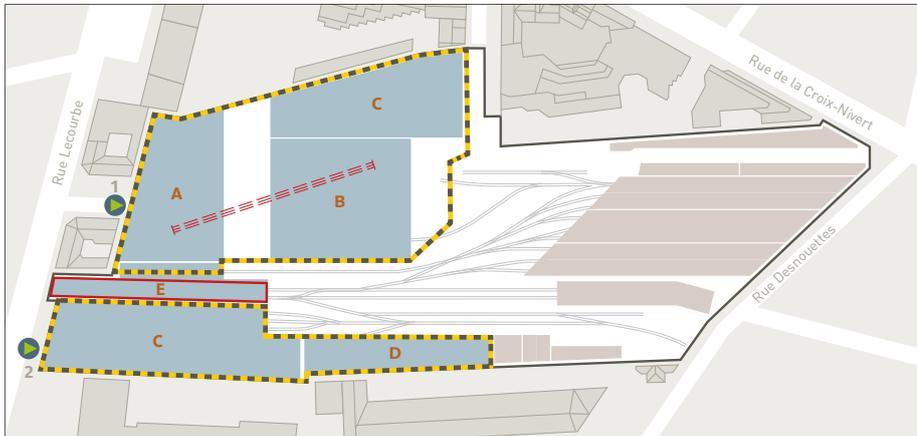
La restructuration des Ateliers Vaugirard s'accompagne de l'arrêt de l'activité et de la démolition des halls d'entretien des Véhicules de Maintenance Industrielle alors que, sur la même période, le hall de maintenance des trains de la ligne 12 est maintenu en exploitation. Mon travail consiste à veiller à ce que ces travaux n'aient aucune incidence sur l'activité de maintenance des trains et qu'ils ne perturbent pas la circulation du métro de la ligne 12.

Quelles mesures avez-vous prises pour maintenir et sécuriser l'activité de maintenance de la ligne 12 ?

Il a d'abord fallu permettre aux infrastructures de fonctionner de manière autonome, malgré l'arrêt d'une partie des installations. Certains réseaux et équipements, jusqu'alors communs à l'ensemble du site ont été isolés. Dès l'été 2016, les réseaux informatiques et les équipements de télécommunication ont ainsi été déplacés. Et cet automne, le système de sécurité incendie, les voies ferrées et les alimentations électriques des trains ont été modifiés.

Les travaux de maintien de l'activité de la ligne 12 sont-ils terminés ?

Pas tout à fait. Un tunnel de protection des voies va être construit de manière à protéger les trains circulant sous l'emprise du futur chantier. La modification des réseaux de chauffage urbain et le déplacement du poste de distribution électrique de l'atelier doivent également être effectués.



LE CHANTIER DES ATELIERS VAUGIRARD

d'avril à juin 2017

-  Phase 1 : emprise chantier
-  Phase 2 : horizon 2024-2026
-  Bâtiments démolis en 2017
- A : avril / B : mai à juin / C : juillet
- D : août à septembre / E : septembre à novembre
-  Création des accès / sorties de chantier
- impasse Villa Lecourbe (1) et rue Lecourbe (2), avril 2017
-  Construction du tunnel de protection, été 2017
-  Travaux préparatoires de la nouvelle voie, à partir de juillet 2017

INFORMATIONS RIVERAINS

LANCEMENT DU COMITÉ DE SUIVI DES ATELIERS VAUGIRARD

Réunis pour la première fois le 5 octobre 2016, une dizaine de représentants des copropriétés et de la crèche avoisinant le chantier ont échangé avec l'équipe de conduite de projet (RATP / SEDP) et des élus de la mairie du XV^e arrondissement de Paris. Ce comité de suivi a été créé pour permettre aux représentants des riverains du chantier, concernés par la phase 1 du projet, de s'informer régulièrement de l'avancée des travaux, de poser leurs questions et d'exprimer leurs éventuelles inquiétudes. Ce premier rendez-vous a principalement porté sur les travaux préparatoires de l'Atelier de Maintenance des Équipements et des logements sociaux.

Au programme : la présentation du calendrier des travaux, de l'impact du chantier sur son environnement et des mesures prises pour en limiter les nuisances à travers la charte « chantier vert ». La réunion s'est conclue par une séance de questions/réponses avec les représentants des riverains et la présentation de la nouvelle maquette du projet. De manière à poursuivre l'information des riverains à chaque étape du projet, le comité de suivi se réunira environ une fois par trimestre. Un second comité de suivi s'est déroulé au mois de janvier 2017.



ENGAGEMENTS

MOBILISÉS POUR UN CHANTIER À FAIBLE IMPACT



Limiter l'impact du chantier sur les riverains et maintenir l'activité de la ligne 12 : deux contraintes que la RATP s'efforce de concilier dès les travaux préparatoires.

De manière à limiter les nuisances pouvant être occasionnées par les travaux préparatoires, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises réalisant les travaux se sont engagées à appliquer la charte « chantier vert ». Ces engagements visent notamment à :

- réduire les nuisances sonores,
- réduire l'émission des poussières et des odeurs dans l'atmosphère,

- améliorer les conditions de travail des ouvriers du chantier,
- contrôler en continu la qualité des sols, des eaux et des réseaux,
- limiter les nuisances visuelles,
- réduire les déchets du chantier et optimiser leur valorisation,
- optimiser les consommations d'énergie et d'eau et préserver les ressources naturelles.

PHASE 1

250

LOGEMENTS CRÉÉS
DURANT LA PREMIÈRE
PHASE DES TRAVAUX

DONT ENVIRON

100

LOGEMENTS
SOCIAUX

ET **2** LOTS
DE LOGEMENTS
PRIVÉS

KUI FAIT QUOI ?

SUR LE CHANTIER

Maîtres d'ouvrage

- **RATP**, maître d'ouvrage du projet urbain et des ateliers
- **SEDP**, maître d'ouvrage délégué
- **Logis-Transports**, maître d'ouvrage des logements sociaux
- Maître d'ouvrage privé pour les logements libres, non encore désigné

Maîtres d'œuvre

- **Dominique Lyon Architectes**, architecte du projet urbain et de l'Atelier de Maintenance des Équipements
- **Christ & Gantenbein**, architectes des logements sociaux
- Architectes pour les logements libres de la phase 1, non encore désignés

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES CINQ PROPOSITIONS POUR LES LOGEMENTS PRIVÉS EXPOSÉES À LA MAIRIE DU XV^e ARRONDISSEMENT

Comme pour les logements sociaux situés au-dessus de l'AME, la RATP a lancé une consultation de promoteurs visant à sélectionner l'équipe chargée de la conception des deux ensembles immobiliers privés construits le long de la voie nouvelle et de la rue Lecourbe. Sur les 10 équipes initialement sélectionnées, cinq ont été retenues pour la phase finale de la sélection. Leurs propositions seront exposées au premier étage de la mairie du XV^e arrondissement de Paris (salle Grenelle), 31 rue Pecllet. Les riverains sont cordialement invités à venir découvrir ces projets, du 13 au 18 mars 2017. Des permanences seront assurées afin d'échanger avec l'équipe projet. Le choix de l'offre retenue devrait être annoncé en avril 2017.



Image non contractuelle



GROUPE  RATP

Pour en savoir plus : www.lesateliersvaugirard.fr

 Logis
transports

 **SEDP** Gestion et
Développement
Patrimonial

LES ATELIERS

VAUGIRARD

UNE DESTRUCTION PARTIELLE EN 1943

Le 3 septembre 1943, un raid de la R.A.F sur l'ouest parisien détruit plusieurs sites de la RATP dont une partie des Ateliers Vaugirard. Les bâtiments sont reconstruits et l'activité rétablie à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.



PLUS DE 100 ANS D'HISTOIRE

Les Ateliers Vaugirard accueillent depuis 1910 les activités de maintenance de la RATP. Ce site est entré en activité en même temps que la ligne 12. Initialement baptisée ligne A nord-sud, elle reliait alors la gare Saint-Lazare au quartier de Vaugirard.



RÉTRO-SPECTIVE



UNE MISSION HISTORIQUE DE MAINTENANCE DES TRAINS

La maintenance des trains de la ligne 12, effectuée dans les halls sud de la parcelle, se poursuivra tout au long des travaux de reconstruction des ateliers. À l'horizon 2024, le site disposera d'infrastructures modernes, adaptées aux évolutions technologiques des nouveaux métros.



DES ACTIVITÉS REDÉPLOYÉES

Les activités de maintenance des véhicules de maintenance des infrastructures ont été regroupées sur le site de La Villette. Le hall de maintenance sera remplacé à l'issue des travaux par un atelier de maintenance des équipements électroniques et électropneumatiques. L'activité d'usinage de sabots en bois utilisés pour le freinage des trains de certaines lignes de métro a, quant à elle, été transférée à Châtillon.

